

**Conférence de Laurent GARDE (CERPAM)
le 26/10/2013 à La Palud sur Verdon (04)
“L'élevage pastoral face au Loup”**

Préambule :

Laurent GARDE est écologue et technicien pastoral au Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM, cf. www.cerpam.fr), structure reconnue pour son expertise en élevage au niveau national. Il a organisé récemment le séminaire “Protéger les troupeaux contre la prédation - De l'alpage à l'exploitation” qui s'est tenu les 3 et 4 juin 2013 à Valdeblore (06) et coordonné l'ouvrage édité par le CERPAM et Cardère Editions “Protection des troupeaux contre la prédation” paru en Janvier 2013.

La conférence du 26/10/2013 à La Palud sur Verdon s'inscrit dans un contexte de présence de 3 ou 4 nouvelles meutes de loups sur le territoire du Verdon (confirmées sur Canjuers Ouest, Soleilhas et Argens, très probable sur le Montdenier, cf. réunion du Groupe National Loup du 14/10/2013).

Plus de 150 personnes étaient présentes à la conférence avec une forte participation d'éleveurs du Var et des Alpes de Haute Provence mais également des Alpes Maritimes.

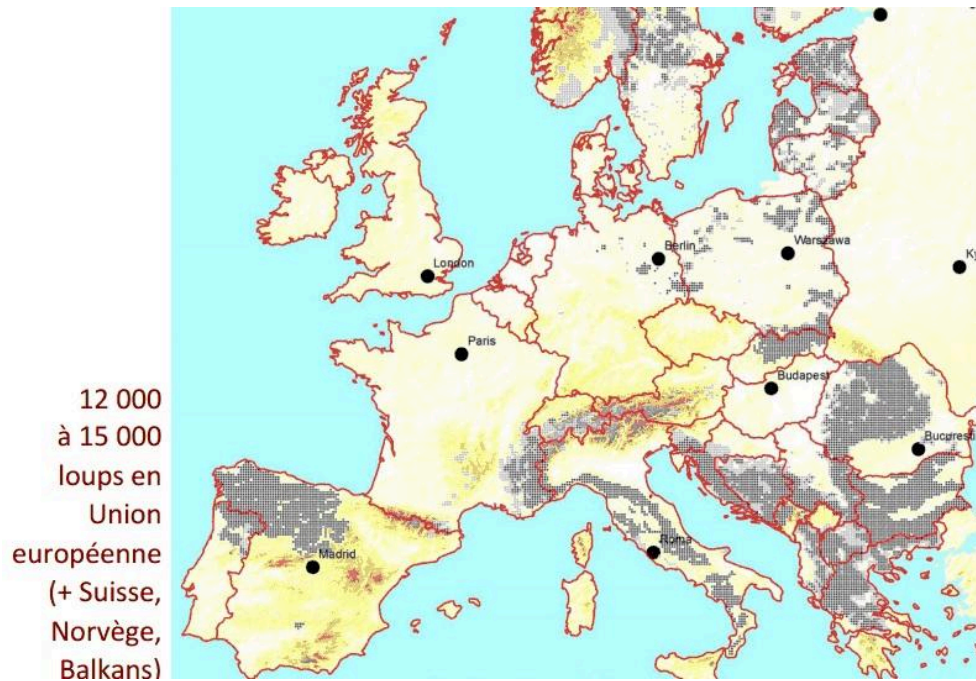
Résumé de la conférence :

La première partie de l'exposé a montré comment la fabrication contemporaine du “**mythe du loup gentil**” par les amis du prédateur repose sur un étonnant paradoxe : le loup n'aurait jamais attaqué l'homme, mais nos anciens auraient connu une peur panique de l'animal. Les textes montrent au contraire que les ruraux avaient une connaissance pratique d'un loup généralement inoffensif pour l'homme (ex : “les loups fuyaient à vue”), dont il fallait craindre seulement la déviance de comportement pouvant entraîner chez de rares individus des attaques mortelles comme celles recensées par l'historien Jean-Marc Moriceau (quelques milliers de cas étalés dans toute la France et sur trois siècles et demi). L'objectif réel de ce mythe du loup gentil est de disqualifier comme irrationnels ceux qui ne veulent pas du loup pour les dégâts qu'ils causent sur les troupeaux.

Lorsque les premières attaques surviennent sur des troupeaux domestiques la responsabilité de “chiens errants” est fréquemment évoquée. Or si des problèmes de chiens divagant peuvent exister (chiens que l'on voit, souvent un chien du voisinage que l'on connaît) **le “chien errant” n'existe pas en tant qu'animal subsistant seul dans la nature** (cf. enquêtes de terrain menée sur 293 troupeaux représentant 145 000 ovins). Des chiffres cités par des associations de défense du loup ont été inventés et s'avèrent 10 à 30 fois supérieurs aux résultats recensés.

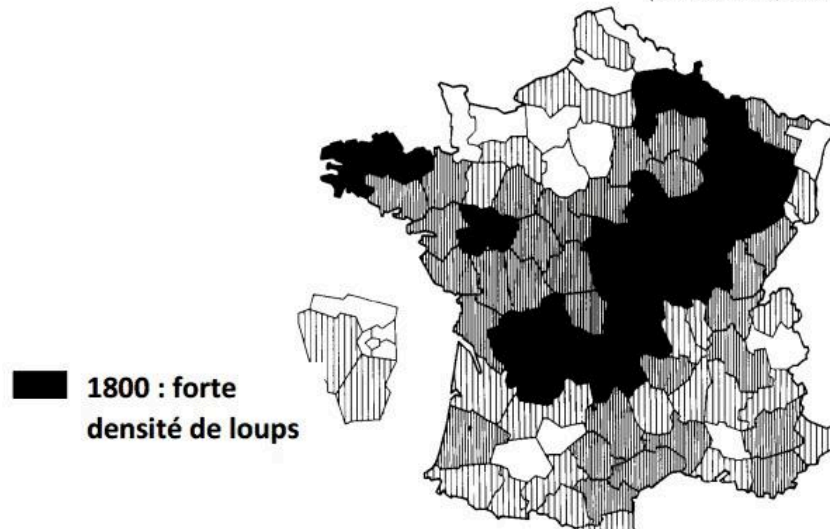
La **stratégie européenne** (Conseil de l'Europe / Directive Habitat) s'est attachée au développement des prédateurs sauvages (“Guilde des prédateurs” concernant : lynx, ours, glouton, chacal, loup). La population de loups est estimée entre 12000 et 15000 individus au niveau de l'Europe (hors ancienne Union soviétique).

Il y a un souhait d'établir des connexions entre les différentes populations (Italie, France, Suisse, Espagne, Balkans, Etats Baltes, Scandinavie) afin de reconstituer une population européenne et un brassage génétique (les Vosges étant ainsi un carrefour).



Vers 1800 la **population de loups** en France était estimée à 5000 individus, soit une 50 à 100 par département. Les concentrations les plus fortes se trouvaient en Bretagne et sur une diagonale centre ouest / nord est en zone de moyenne montagne. 100 000 ovins étaient tués par an, soit 20 ovins tués par loup et par an. Les départements dans lesquels le loup est réapparu en 1er (territoires du sud est avec présence d'ovins) ont quasiment reconstitué leur densité historique.

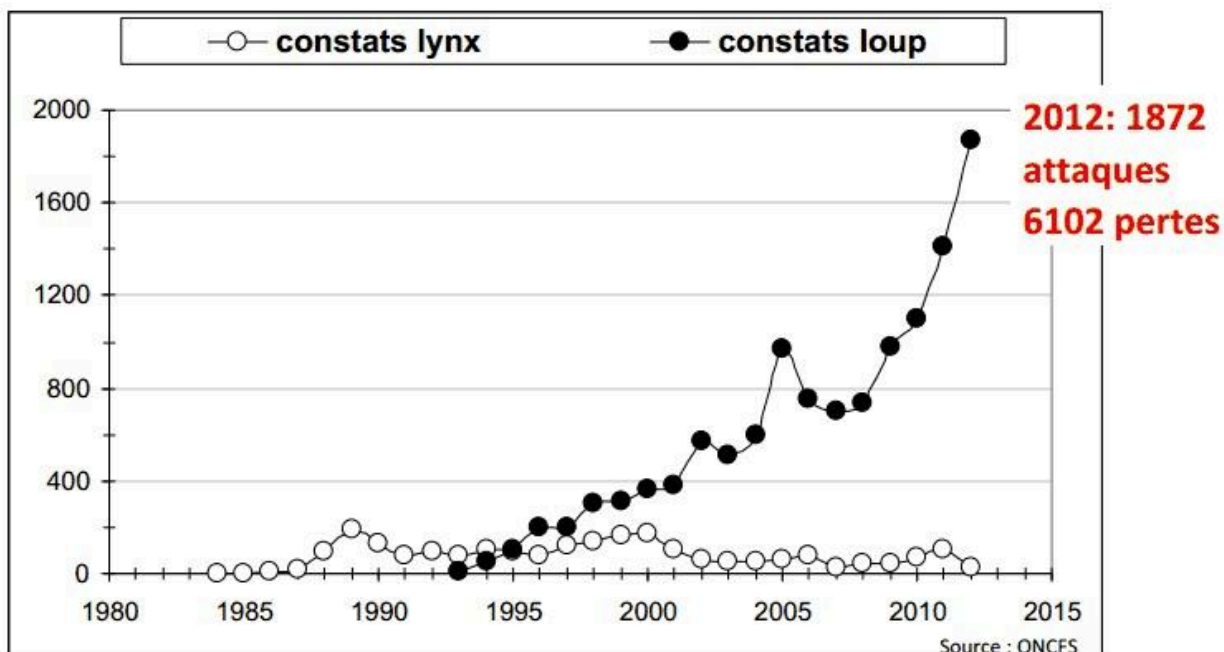
RÉPARTITION QUANTITATIVE DU LOUP EN FRANCE
Période 1797-1801
(F. de Beaufort, 1984)



La “crise de l'élevage ovin” n'impacte pas les zones de montagne (Alpes, Pyrénées, Vosges) dans lesquelles le nombre d'ovins n'a pas chuté (au contraire des zones comme le Limousin ou le Poitou Charente, régions qui disposent d'alternatives à l'élevage ovin). Avec une augmentation douce du cours de l'agneau, la filière ovine n'est pas une filière à l'agonie. La spécificité **en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la présence d'un élevage très pastoral**, basé en moyenne à 71 % sur les parcours, 17% sur les prairies permanentes et 12% sur le distribué (fourrages, concentrés). Les parcours sont vitaux pour la survie de cet élevage.

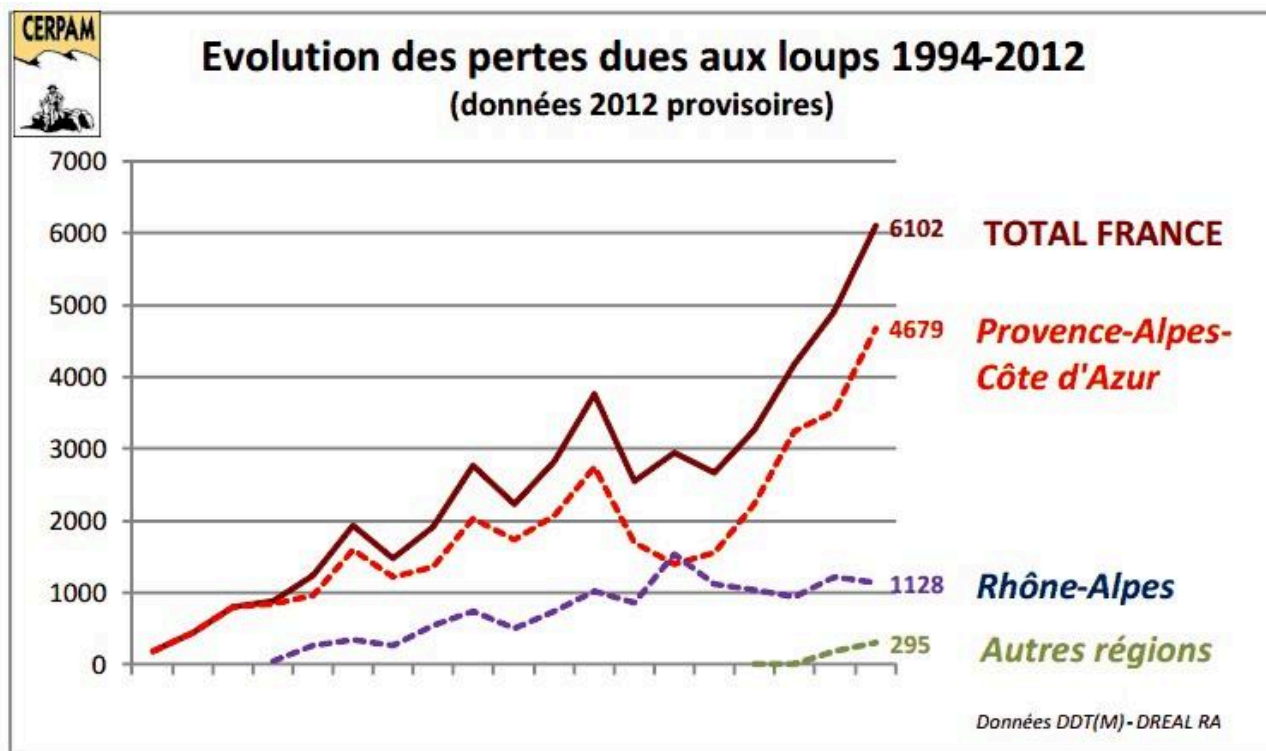
Des **moyens de protection des troupeaux** ont été mis en place dans les zones sujettes à la prédation. Lorsqu'une meute de loups est territorialisée une protection toute l'année est nécessaire, 24h / 24, 7 jours / 7. Les 2 niveaux de protection minimum sont : la nuit un parc électrifié + chiens de protection, le jour gardiennage + chiens ou clôtures électrifiées + chiens. Des parcs de pâturage sécurisés deviennent nécessaires (clôture en 5 fils bien électrifiée et nécessitant entretien régulier). Si l'on parvient à sécuriser les parcs de pâturage on évite d'affecter la conduite en lots. Mais les contraintes sont fortes comme le risque de présence de chiens sans berger, l'entrave à la faune sauvage ainsi que le coût très élevé de ce type de parcs, et les réticences nombreuses chez tous les acteurs. Personne ne sait réellement comment on va pouvoir gérer sur les exploitations soumises à la prédation toute l'année. Dans le passé le regroupement des bêtes dans des parcs ou des bâtiments était nécessaire pour une production économique (traite pour le lait ou fumier). La main d'œuvre était également bien plus abondante, sans exigence sociale. Enfin la pression de destruction des loups était forte. Actuellement les moyens de protection garantissent de moins en moins une sécurité des troupeaux et on peut difficilement envisager le retour à des conditions de vie du Moyen âge.

Nombres de constats d'attaques



L'analyse de l'évolution du nombre d'attaques montre une très forte augmentation pendant une dizaine

d'années, puis une stabilisation en 2005-2008 due à la généralisation des moyens de protection. Mais depuis 2009, l'augmentation est à nouveau très forte. Elle est centrée sur les départements 04 - 06 - 83. En effet, sur la haute montagne non méditerranéenne, la situation est "globalement maîtrisée" mais il y a un **problème centré sur les montagnes méditerranéennes** (estives plus boisées, troupeaux dehors toute l'année, conduite étalée en raison de la présence d'agneaux au pâturage, 40 % de parcours boisés).



Cette brutale dégradation s'explique par des changements de comportement du loup avec des attaques en plein jour, en présence du berger. Le loup adapte son comportement en fonction du ratio risque / profit. En l'absence de risque, il insiste vers les troupeaux et apprend à déjouer les moyens de protection qui sont ainsi dévalués. Il y a **adaptation du loup à l'attaque de troupeaux et perte d'efficacité des moyens de protection**, d'autant plus que ce comportement est transmis aux jeunes. A titre d'exemple en Roumanie 450 loups sont tués légalement par an en Roumanie (abattage par garde-chasse), 400 en Espagne. En France "on a fabriqué une aberration", il y a une perte de la maîtrise de la situation. Les choses se jouent au niveau européen (déclassement Convention de Berne / Directive Habitat).

La vision de l'homme présent en montagne, façonnant les paysages, créateur de produits de terroir entre en opposition avec une vision "d'ensauvagement des massifs" de type Yellowstone aux Etats-Unis transposée en France.